



Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

RAPPORT D'ACTIVITE 2008 ET ORIENTATIONS 2009

L'année 2008 a permis d'obtenir quelques résultats concrets, même si l'avancement des grandes procédures concertées a été freiné par les effets de la période électorale du printemps.

Notre association en a profité pour mettre en pratique le rapprochement déjà engagé avec l'Université Blaise Pascal par des travaux menés en partenariat et visant à élaborer une méthode d'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur les milieux naturels de l'Allier.

Par ce biais et aussi grâce à la persistance des points de vue émis par les représentants d'Allier Sauvage au sein des diverses instances de concertation, auxquelles notre association a été invitée à siéger, il semble que le débat général soit susceptible de progresser en 2009 au profit d'une approche plus large de la préservation du Val d'Allier, basée sur une réelle ambition de développement durable. Le soutien que nous ont déjà manifesté dans ce sens des personnalités aussi variées que Charles Lambert, Président du Conseil Européen des Urbanistes, ou Jacques Chancel lors de notre assemblée générale du printemps 2007, est tout aussi précieux que celui des nouveaux membres qui ont rejoint Allier Sauvage cette année.

Il s'agit maintenant de poursuivre nos efforts en faveur à la fois d'une gestion plus globale et plus éclairée des enjeux attachés à cette rivière qui nous réunit et d'une réappropriation plus respectueuse par les habitants de sa vallée. Ce double objectif est particulièrement important au moment où se profile une probable réforme nationale de l'organisation des collectivités territoriales, en même temps que le transfert du Domaine Public Fluvial voulu par l'Etat, qui devrait entraîner un nouveau mode de gouvernance, nous l'espérons plus pertinent et plus « citoyen ».

Quelque soit l'avenir de cette nouvelle organisation territoriale, Allier Sauvage s'attachera à défendre l'unité de l'Allier et la riche exception qu'il représente pour notre région et pour notre pays.

➤ **Le S.A.G.E. Allier Aval et l'Observatoire de l'Allier :**

La démarche d'élaboration du S.A.G.E. Allier Aval, s'est arrêtée sur la validation du diagnostic par la Commission Locale de l'Eau le 8 décembre 2008. Les élections municipales qui ont suivi en mars 2008 ont amené de nouveaux élus et nécessité une reconstitution de cette C.L.E., après désignation par les collectivités de leurs éventuels nouveaux représentants, arrêtée par le Préfet de Région le 23 octobre dernier. Ce processus s'est achevé par la réélection de Monsieur Bernard Sauvade, le Maire de Sauxillanges (63) à la présidence de la C.L.E. Depuis, l'animateur chargé de conduire la démarche par l'Etablissement Public Loire a démissionné et une nouvelle animatrice vient d'être recrutée pour poursuivre la mission.

Cette phase de diagnostic a été marquée par des débats assez riches, entre les acteurs des différents milieux représentés (environnement, agriculture, Etat, collectivités, gestionnaires...) dont le caractère parfois conflictuel a été entretenu par le manque de données complètes et partagées, mettant l'accent à notre initiative sur la nécessité de disposer dans l'avenir d'un dispositif d'observation rigoureux et transparent.

Cette conclusion unanime avait donné lieu à la décision d'engager, sous l'égide de l'Etablissement Public Loire, une étude de faisabilité pour la définition d'un tel Observatoire, limité dans un premier temps à l'Allier sur le périmètre de son SAGE aval.

Il est fort regrettable que cette étude, basée sur une concertation précise entre les acteurs quant aux orientations et aux moyens à assigner à cet observatoire de l'Allier aval, n'est pu encore être engagée à cause de l'opposition manifestée par le président de la C.L.E. pour des motifs peu clairs, auprès de la Commission de l'E.P.L., qui devait statuer en mai 2008 sur l'affectation du budget de 50.000 € nécessaire.

La position de la Région Auvergne sur le sujet devrait être maintenant déterminante, si l'on veut espérer que l'étude de faisabilité d'un observatoire de l'Allier soit lancée en 2009, de façon à ce que ses conclusions puissent alimenter les débats nécessaires au choix du mode de gestion futur de l'Allier, par un établissement public de bassin par exemple.

En ce qui concerne le SAGE, on est entré dans la phase d'analyse des tendances d'évolution de la ressource et des usages avec l'engagement d'une nouvelle étude particulièrement intéressante, consacrée à l'évaluation socio-économique et aux attentes des acteurs.

En janvier dernier, nous avons longuement rencontré le cabinet ACTeon chargé de cette étude, qui s'est montré intéressé par nos suggestions méthodologiques et notre positionnement en faveur d'un développement durable du Val d'Allier axé en priorité sur la vie locale.

Les débats qui résulteront des conclusions de cette approche socio-économique, indispensable à nos yeux, devraient enfin permettre d'aborder véritablement les enjeux de développement durable du Val d'Allier, au delà des pures préoccupations de gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, de prévention des risques d'inondation et de maintien de la biodiversité.

Pour en savoir plus : télécharger la lettre du SAGE Allier aval n° 3 sur le site www.sage-allieraval.com

➤ **Le Schéma Régional de Développement Durable du Val d'Allier :**

Un Document de Référence a été élaboré par la Région Auvergne, à la suite des réunions de concertation menées en 2007 et 2008 sur l'ensemble de l'axe Allier, auxquelles Allier Sauvage a systématiquement participé. Ce document est disponible en ligne sur le site web du Conseil Régional et accessible au moyen du lien figurant sur le site d'Allier Sauvage.

Une prochaine réunion du comité de pilotage mis en place pour débattre des orientations et prescriptions du futur Schéma Régional de Développement Durable du Val d'Allier devrait avoir lieu au printemps 2009, à laquelle Allier Sauvage participera.

D'ors et déjà, il est très appréciable de constater que dans le projet soumis pour avis aux membres du comité de pilotage, la Région a retenu certaines de nos propositions dans son programme d'engagements et d'actions. C'est le cas notamment avec l'évaluation des impacts des sports et loisirs de nature, l'étude d'opportunité d'un observatoire de l'Allier, ainsi que la mise en place d'un dispositif de gouvernance dédié à l'Allier (établissement public?) pour rassembler les différentes collectivités agissant sur la rivière, afin de donner plus de cohérence, d'efficacité et d'ambition aux démarches de préservation et de mise en valeur.

La réponse d'Allier Sauvage à cette consultation est accessible à la rubrique « partenariats » sur notre site www.alliersauvage.org

En parallèle, on connaît maintenant le projet d'itinéraire régional de découverte de l'Allier, récemment validé par l'assemblée du Conseil Régional, et qui a largement évolué conformément à nos revendications. Le schéma adopté s'inscrit maintenant dans une optique de « vélo-route », utilisant largement les voies existantes, plus proche d'un concept touristique de « route de l'Allier » que du concept de « voie verte » au plus près possible de la rivière, auquel Allier Sauvage s'était vivement opposée.

Il est souhaitable en effet que cette nouvelle approche vise à mettre en réseau des sites de fréquentation de la rivière existants et gérés, des lieux touristiques remarquables du Val d'Allier ainsi

que des pôles urbains offrant les services et capacités d'hébergement indispensables, plutôt que d'ouvrir à la fréquentation les parties jusqu'alors les plus préservées de la rivière.

Dans ces conditions, nous apporterons notre soutien au projet du Conseil Régional, tout en essayant de susciter sa mise en œuvre prioritaire sur la partie « métropolitaine » de l'Allier, du bassin de Clermont-Ferrand au bassin de Vichy, dont les 450 000 habitants concernés constituent la première cible en terme de découverte de la rivière et de sensibilisation à la préservation de ses richesses.

Il convient à ce titre de noter que le Conseil Régional ne souhaite pas lui-même prendre la maîtrise d'ouvrage des aménagements nécessaires et attend des collectivités (Départements, Communautés de Communes ou d'Agglomération) qu'elles les réalisent avec son aide financière. On peut s'interroger sur la réelle cohérence qui pourra se dégager d'un projet réalisé plus ou moins par tronçons ainsi que sur le dispositif de gestion qui pourra être mis en place dans ce contexte : entretien, balisage, contrôle, évaluation, ...

Pour en savoir plus : document de référence sur la rivière Allier à télécharger sur www.auvergne.or/environnement

➤ **Les sports et loisirs de nature sur l'Allier :**

L'intervention d'Allier Sauvage sur ce sujet, perçue dans un premier temps comme protectionniste et rétrograde, aura sans doute été déterminante si l'on arrive bientôt à ce que le développement des sports et loisirs de nature soit encadré à la fois par des objectifs de préservation des milieux naturels, mais aussi de la qualité de la vie locale, et par des objectifs réalistes de développement du Val d'Allier, sur les plans social, économique, culturel et identitaire.

Nos premières interventions dans ce sens (opposition à la voie verte ou à l'implantation d'un nouveau loueur de canoës, par exemple) avaient suscité l'incompréhension de certains acteurs environnementaux, soucieux de faire partager au plus grand nombre la connaissance des richesses de l'Allier et prêts à coopérer dans ce sens avec les acteurs du développement touristique, sans aucune définition préalable des enjeux et limites.

Notre prise de position commune avec la F.R.A.N.E., au sein du groupe de travail « rivière Allier » de la C.D.E.S.I. du Conseil Général de l'Allier (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires), contre la publication d'un topo-guide canoë initialement prévue pour l'été 2008 semble avoir suscité une prise de conscience de nos partenaires sur ce sujet délicat. Après que nous nous soyons ainsi vigoureusement opposés à ce que la rivière soit systématiquement jalonnée de points d'embarquement aménagés tous les 5 km, comme cela était envisagé initialement, et à ce qu'une démarche de promotion de la pratique du canoë sur l'Allier soit engagée, le même groupe de travail, à nouveau réuni fin 2008, a conclu à la nécessité de travailler dans un premier temps à la définition d'un guide des bonnes pratiques avant toute autre action.

Dans le même temps, nous avons mené à bien avec nos deux partenaires, le GEOLAB de l'Université Blaise Pascal et le Bureau des Guides de Loire, la première phase de l'élaboration d'une méthode d'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur les milieux naturels de l'Allier de plaine, à partir de l'observation des traces laissées en fin de saison estivale. Cette première phase d'étude réalisée avec le concours d'une stagiaire de l'université encadrée par le directeur du GEOLAB, Jean-Luc Peiry, a été menée en quatre temps :

- Recherche bibliographique de références méthodologiques et rencontres avec des chercheurs, auteurs de méthodes d'évaluation comparables.
- Définition théorique de fiches de recensement typologique des traces d'activités, après des observations sur le terrain.
- Expérimentation de la méthode de recensement des traces sur sept secteurs-test de l'Allier entre Villeneuve-sur-Allier et le Veurdre, réalisée conjointement avec le GEOLAB et le Bureau des Guides de Loire en octobre 2008.
- Synthèse des observations aux deux échelles envisagées : inventaire général sommaire sur 7 sites et recensement détaillé sur le site-test des Usseaux à Livry (58).

L'objectif de départ a ainsi pu être atteint : démontrer la pertinence d'une approche de la fréquentation par ses traces laissées en fin de saison et vérifier la rapidité de saisie de données géo-référencées suffisamment précises pour donner lieu à l'établissement peu coûteux d'un « baromètre » annuel des pressions exercées par les différentes activités de loisirs et de sports de nature.

Le rapport de cette première phase d'étude, disponible en ligne sur le site d'Allier Sauvage, a fait l'objet d'une présentation aux acteurs publics et associatifs concernés le 5 mai à Vichy ; Il sera utilisé dans le cadre des prochains travaux du groupe de concertation « rivière Allier » de la C.D.E.S.I. de l'Allier et de celui de l'agence régionale TOP'O2.

Grâce au soutien financier que nous a accordé l'Etablissement Public Loire dans le cadre de la plateforme Recherche, Données et Information, la deuxième phase de l'étude peut être engagée en 2009. Celle-ci consistera à appliquer la méthode d'évaluation, affinée à partir des résultats de l'expérimentation réalisée en 2008, de façon exhaustive sur une section significative de 40 kms de rivière entre Villeneuve-sur-Allier et Apremont-sur-Allier. Il s'agira aussi d'analyser de façon plus détaillée trois sites de référence choisis en fonction de différentes situations caractéristiques : une île inaccessible depuis les terres, un banc de graviers peu accessible et un banc très accessible.

Nous discutons actuellement avec le C.S.A. et la L.P.O. d'un travail complémentaire à mener pour définir une méthode permettant d'évaluer les impacts des activités de sports et loisirs de nature, en réalisant des observations du comportement des pratiquants et des effets sur la faune, en particulier aviaire, sur ces trois sites de référence.

En ce qui concerne l'évaluation de la pratique du canoë, l'étude engagée par le Conservatoire des Sites de l'Allier au cours de l'été 2008 s'est heurtée à l'absence de données chiffrées et d'informations exhaustives, rendant discutable toute tentative de conclusions. Nous avons donc pris l'initiative de proposer avec le GEOLAB de réaliser une deuxième étude consacrée à l'élaboration et à l'expérimentation d'une méthode d'évaluation de la fréquentation de l'Allier aval par les canoës et kayaks. Celle-ci sera basée sur l'exploitation de deux stations de prise de vues automatique, installées sur des ponts durant toute la saison estivale. Là encore, l'objectif est de mettre au point une méthodologie rigoureuse et peu coûteuse permettant une évaluation régulière de l'importance et des origines de cette activité, pouvant intéresser à la fois les gestionnaires environnementaux de la rivière et les acteurs du tourisme et des loisirs. Deux demandes de financements ont été déposées dans ce sens auprès de la Région Auvergne et de l'E.P.L., qui vient de nous informer de son accord.

L'objectif sera à terme de pouvoir croiser plusieurs types de données à deux échelles différentes d'espace et de temps :

- 1°) des données générales sur l'état de la fréquentation (traces et activités) et du milieu naturel (faune et paysage) permettant de mesurer annuellement l'évolution des pressions humaines et de dégager les grandes tendances par secteurs de la rivière.
- 2°) des observations détaillées des impacts réalisées sur des sites de références, suivant des orientations variables adaptées aux questionnements prioritaires, et effectuées avec une périodicité de trois à cinq ans par exemple.

Dans ces conditions, il semble possible d'obtenir un modèle d'évaluation de l'impact des activités de loisirs et de sports de nature, par extrapolation des observations détaillées réalisées sur les sites de référence à l'ensemble du linéaire de rivière faisant l'objet de l'évaluation annuelle générale.

Il est intéressant d'avoir démontré à cette occasion l'engagement d'Allier Sauvage, qui a financé la première phase de l'étude sur ses fonds propres alimentés par les cotisations de ses membres, et qui a pris le risque d'une démarche expérimentale en coopération avec le milieu de la recherche universitaire.

Le caractère volontaire de cet investissement a valu à notre association d'être invitée à faire partie du groupe de concertation formée par l'agence régionale TOP'O2 qui a proposé à la Région Auvergne

« d'évaluer les impacts des S.L.N. sur la rivière Allier et de mettre en place une charte d'adhésion aux bonnes pratiques ».

La première réunion de ce groupe de concertation a permis enfin d'aborder le sujet des loisirs et du tourisme de nature dans le Val d'Allier en posant les vraies questions avec la vision large du développement durable :

- quel type de développement touristique serait à la fois réaliste et souhaitable en termes de valeur ajoutée apportée au territoire local ?
- comment privilégier la qualité de vie et les loisirs des populations riveraines ?
- quelle hiérarchisation de fréquentation organiser suivant les différentes parties de la rivière, en fonction des enjeux environnementaux ?
- quel dispositif d'évaluation mettre en place pour gérer ce développement sur la durée ? etc...

Nous verrons rapidement si cette vision ambitieuse est partagée par les collectivités en charge de l'aménagement et du développement du territoire.

➤ **Les projets de développement territorial du Val d'Allier :**

Le projet du « Val d'Allier Métropolitain, territoire de projets fédérateur », soutenu par notre association et esquissé dans le cadre du projet de coopération métropolitaine du réseau de collectivités Clermont-Auvergne-Métropole n'a pas avancé en 2008, du fait de l'inertie du système en période électorale. La progression de ce dossier va maintenant dépendre de la volonté politique et des ententes qui pourront se dégager entre les deux agglomérations de Clermont-Ferrand et de Vichy, voire entre leurs deux pays respectifs.

La concrétisation du projet régional d'itinéraire de découverte de l'Allier pourrait bien être l'élément catalyseur qui déclencherait la dynamique nécessaire. Pour 2009, nous resterons en attente d'une évolution significative dans ce sens avant de nous mobiliser à nouveau pour ce secteur de la rivière aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux particulièrement lourds.

Néanmoins, sans attendre ce mouvement fédérateur, Allier Sauvage soutiendra le grand projet d'EcoQuartier des Rives d'Allier lancé par la Ville de Vichy et en particulier ses objectifs de confortement du corridor écologique fluvial (parc naturel urbain), de préservation de la biodiversité et de sensibilisation de ses 3000 habitants existants et futurs aux enjeux de préservation et de restauration de l'Allier.

En revanche, le projet de développement durable de la partie aval de l'Allier de plaine, entre Villeneuve-sur-Allier et le Bec d'Allier, fait progressivement son chemin. Les démarches parallèles menées par nos deux partenaires, le W.W.F., avec son projet de corridor écologique autour de la confluence Loire/Allier, et le Conservatoire des Sites de l'Allier, dans le cadre de sa mission d'animation de la zone Natura 2000, sont maintenant engagées. De notre côté, nous avons déjà animé trois rencontres sur le sujet avec les maires des communes riveraines de l'Allier sur deux des trois départements concernés :

- Dans la Nièvre, à l'occasion de l'assemblée générale du SINALA à Marzy le 31 juillet, au cours de laquelle nous avons été invités à l'initiative de Christian Barle, conseiller général et maire de Livry, à présenter conjointement avec le W.W.F. (antenne de Nevers) nos démarches respectives.
- Dans le Cher, lors d'une réunion en mairie de Neuvy-le-Barrois le 10 septembre, à l'initiative du conseiller général du canton de Sancoins, Paul Bernard, où Allier Sauvage a présenté les deux démarches.
- Dans l'Allier, la troisième rencontre a eu lieu au Veurdre le 3 mars 2009 à l'initiative de Nicolas Thollet, conseiller général et maire de Pouzy-Mézangy, et elle remportée le même succès que les deux précédentes.

La prochaine étape va consister à organiser la suite de la démarche en définissant la forme et les moyens nécessaires, en concertations avec les trois conseillers généraux qui ont déjà pris l'initiative de ces rencontres. Ensuite, un mini-séminaire devrait être organisé avec l'ensemble des Maires et Conseillers généraux concernés des trois départements, afin de définir le portage politique de la démarche et d'envisager les actions concrètes à engager.

Nous reviendrons ensuite auprès des vice-présidents chargés de l'environnement des trois Conseils Régionaux (Auvergne, Bourgogne, Centre), qui nous avaient manifesté leur soutien à l'origine de la démarche et nous avaient conseillé d'en présenter les objectifs aux collectivités locales.

Par ailleurs, nous envisageons de solliciter le soutien de la Fondation du Prince Rainier de Monaco qui, selon nos premiers contacts, pourrait se montrer intéressée par le caractère original de la démarche de développement durable que nous proposons en mêlant des enjeux d'environnement, d'économie du territoire et de qualité de la vie locale.

Pour en savoir plus : télécharger la présentation power-point du « projet de développement durable du Val d'Allier aval » accessible sur notre site www.alliersauvage.org

➤ **Le positionnement d'Allier Sauvage pour 2009 :**

Notre association va continuer à s'impliquer activement dans les différentes démarches auxquelles elle a été invitée à participer :

- Comité technique d'élaboration du SAGE Allier aval
- Comité de pilotage du Schéma Régional de Développement Durable de l'Allier.
- Comité de pilotage des zones Natura 2000 du Val d'Allier.
- Groupe de concertation « Rivière Allier » de la Commission Départementale des Sites et Itinéraires de l'Allier.
- Groupe de concertation « sports et loisirs de nature sur l'Allier » de l'agence régionale TOP'O2.

De plus et suivant la proposition faite par la L.P.O., la Direction Régionale de l'Environnement envisage l'intégration d'Allier Sauvage au comité de gestion de la Réserve Naturelle du Val d'Allier.

Nous allons pour cela solliciter auprès du Ministère de l'Environnement au printemps 2009 l'agrément d'Allier Sauvage au titre des associations de défense de l'environnement, auquel nous pouvons prétendre à l'issue des trois années d'activités requises, depuis la transformation de l'A.D.A. en Allier Sauvage.

Par ailleurs, Allier Sauvage a posé sa candidature aux Trophées de l'Eau décernés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans la catégorie « actions innovantes de sensibilisation du public... », pour l'opération « Forum de l'Allier Sauvage » menée lors du Big Jump 2007 que nous avons organisée sous l'égide de l'Office de Tourisme de Vichy, en partenariat avec le C.S.A., la L.P.O, S.O.S. Loire Vivante et le Conservatoire du Saumon Sauvage.

➤ **Les autres projets à venir :**

• **Une station d'observation au Veurdre :**

L'établissement Public Loire a accepté de mettre à disposition d'Allier Sauvage la parcelle dont nous avons sollicité l'acquisition en bordure de la rivière, au lieu-dit « Beauregard » sur la commune du Veurdre.

La durée limitée à 5 années, renouvelable, consentie pour cette mise à disposition ne permet pas de réaliser l'investissement matériel que nous avons envisagé pour équiper le site d'une plateforme permanente d'observation. Nous allons donc insister pour obtenir, soit une cession au prix fixé par le service des Domaines, soit une mise à disposition sur une longue durée. Il faut espérer que la faible durée d'occupation actuellement consentie pour cette parcelle, acquise par l'EPALA dans le cadre du projet de barrage-écrêteur du Veurdre, ne soit pas le signe d'un renouveau de ce projet contre lequel nos prédécesseurs de l'A.D.A. s'était battus avec le succès qu'on connaît...

• **Une expédition scientifique sur l'Allier :**

Nous sommes en relation avec le chercheur scientifique Bruno Corbara, qui mène actuellement un inventaire de la biodiversité de la forêt de la Comté au nord du Massif Central, après avoir conduit deux expéditions scientifiques remarquables et fortement médiatisées : « Le radeau des Cimes », sur la canopée amazonienne et l'expédition scientifique de l'île De Santo en 2006.

Nous trouvant en harmonie de conviction, quant aux objectifs de rigueur scientifique et de sensibilisation de la société aux enjeux attachés à la préservation de l'environnement, nous imaginons d'organiser ensemble et avec le GEOLAB une nouvelle expédition scientifique consacrée cette fois-ci à la rivière Allier, dans sa partie aval qui nous tient particulièrement à cœur : trente chercheurs de compétences variées (oiseaux, mammifères, insectes, flore, etc...) réaliseraient ensemble en 2011 un inventaire exhaustif de la biodiversité et de l'état écologique de la rivière. Cette opération scientifique serait accompagnée d'une démarche culturelle (artistes, écrivains,...) destinée à mettre en valeur les relations entre les richesses du milieu naturel et de la vie locale.

Il s'agit là d'un projet qui mérite débat au sein de notre association, afin de mesurer les conséquences positives ou négatives de la médiatisation d'une telle démarche.

- **La vie sur l'Allier au paléolithique :**

Nos réflexions avec le milieu archéologique ont avancé et le projet de raconter la vie et l'activité humaine sur l'Allier en cette période glaciaire entre 35 000 et 15 000 ans avant J.C. devrait prendre corps cette année. Une rencontre avec Laure Fontana (CNRS – MSH d'Aix en Provence) et Frédéric Surmély (Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand et D.R.A.C. Auvergne) organisée en avril 2009 aura pour objectif de préciser les buts et les contours de ce qui pourrait prendre la forme d'une exposition et d'une monographie. Comment vivaient nos ancêtres en relation étroite avec la rivière dans un contexte climatique et une biodiversité très différents de ce que nous connaissons aujourd'hui ? Ce regard sur le passé lointain de l'Allier serait-il susceptible d'éclairer nos choix de société à l'heure où le changement climatique n'est que source d'angoisse ?

- **Un grand Big Jump en 2010 :**

Le prochain grand Big Jump organisé par European Rivers Network aura lieu en principe le 11 juillet 2010, marquant une étape importante pour manifester en faveur de la qualité des eaux et des rivières, cinq ans avant l'échéance fixée par l'Europe pour atteindre le bon état. Nous allons mettre à profit l'expérience et la reconnaissance acquises lors du Big Jump 2007 que nous avons organisé à Vichy, pour tenter de réunir plusieurs sites emblématiques de l'Allier autour de cette manifestation, dans la perspective de constitution du réseau des fêtes de l'Allier que nous proposons : Vichy, Moulins, Le Veudre, Apremont-sur-Allier... Le projet consiste à susciter des manifestations festives, culturelles et environnementales de nature différente suivant le contexte et les domaines d'intérêt des acteurs locaux (musique, littérature, batellerie, etc...). Dans tous les cas, nous envisageons de réitérer l'opération « Forum de l'Allier Sauvage » destinée à porter auprès des populations riveraines la connaissance des richesses de l'Allier et les messages de sensibilisation à la préservation de ses équilibres naturels. Les thèmes privilégiés pour 2010 seront à choisir en concertation avec nos partenaires financeurs et avec les associations qui souhaiteront s'associer à la démarche.

Rapport d'activités 2008 présenté lors de l'Assemblée Générale du 21. 05. 2009

Le Président, Joël Herbach